

Lettre d'information aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Démarche inhabituelle, nous nous adressons directement à vous, parents de nos élèves, pour vous faire part de nos plus vives inquiétudes relatives au projet de « réforme du Lycée » présenté par le Ministre de l'Éducation Nationale.

D'emblée, soyons clairs : professeurs vivant quotidiennement au contact des élèves, nous avons conscience des imperfections ou insuffisances du système éducatif, et ne sommes pas hostiles à toute réforme visant à améliorer la situation. Mais nous considérons que la mise en place de ce projet de « réforme » constituerait en fait une régression considérable pour le Lycée Fustel, pour ses élèves, tout comme pour le Service public d'Éducation dans sa globalité.

Rappelons le contexte tout d'abord : depuis 2003, ce sont près de 50 000 postes d'enseignants de l'Éducation Nationale qui ont été supprimés, avec pour conséquence l'augmentation déjà perceptible du nombre d'élèves dans les classes (par exemple, au Lycée Fustel, nous sommes passés en moyenne de 29 élèves en 2003 à 33 élèves par classe de seconde aujourd'hui). Par ailleurs, la suppression progressive de la carte scolaire accroît les inégalités et la concurrence entre établissements.

La réforme prévoit 2 heures d'accompagnement personnalisé par semaine pour tous les élèves, ce qui impose une diminution drastique des horaires de quasiment toutes les disciplines. On enlève donc des heures de cours pour les redonner partiellement sous forme d'accompagnement, et en diminuant le nombre total d'heures passées au lycée. Mais la contrainte actuelle est celle d'une réduction du nombre de postes dans l'éducation nationale. Comment imaginer un accompagnement « individualisé » alors que le nombre de professeurs se réduit : les élèves se retrouveront en classe entière, mais sans cours spécifique à suivre.

Cela se traduira donc par un appauvrissement des contenus scientifiques et culturels que l'École pourra transmettre sans améliorations des conditions d'apprentissage. Que penser, par exemple, d'une réduction de l'enseignement de disciplines telles que les sciences économiques et sociales ou l'histoire, disciplines de culture générale indispensables à la vie citoyenne actuelle (compréhension du monde, élaboration de l'esprit critique...) ? Ou encore d'une diminution de l'enseignement des disciplines scientifiques dans leur dimension expérimentale ? Est-ce là une réelle ambition pour l'École de la République ?

La réforme prévoit enfin que le Recteur de chaque académie aura tout pouvoir pour décider du nombre d'heures de travail en demi-classe dans chaque lycée : un élève pourrait avoir la chance de travailler 14 heures par semaine en petits groupes dans un lycée, tandis qu'un de ses camarades pourrait n'avoir que 6 heures d'enseignement à effectifs réduits dans le lycée d'en face. Par ailleurs, alors que le nombre d'heures en demi classe est aujourd'hui défini nationalement, discipline par discipline, il reviendra aujourd'hui au chef d'établissement de chaque lycée de décider quelles seront les disciplines bénéficiaires. Le Ministère accroît dangereusement la concurrence entre établissements et entre disciplines, au détriment des élèves qui ne bénéficieront plus des mêmes conditions d'apprentissage selon leur lycée de scolarisation.

Si vous le désirez, vous pouvez signer et faire signer à votre entourage la pétition unitaire contre la réforme des lycées :

<http://www.pascettereformedeslycees.org/>